



HAL
open science

Traduction et variation diatopique dans l'espace francophone : le Québec et le Canada francophone

Isabelle Collombat

► **To cite this version:**

Isabelle Collombat. Traduction et variation diatopique dans l'espace francophone : le Québec et le Canada francophone. *Arena Romanistica - Journal of Romance studies*, 2012, Translation, 10, pp.13-50. hal-01400858

HAL Id: hal-01400858

<https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-01400858v1>

Submitted on 22 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Traduction et variation diatopique dans l'espace francophone : le Québec et le Canada francophone

Isabelle Collombat

Université Laval

.....

Le présent article aborde deux aspects relatifs à la variation diatopique en traduction vers le français. Le premier touche à l'emploi des régionalismes en traduction au Québec et au Canada francophone, dans le cadre d'une réflexion fondée sur les résultats d'un sondage mené auprès de 300 traducteurs. Le second porte sur la nécessité de différencier les fondements didactiques de la traduction dans l'espace francophone, afin de tenir compte des différents contextes linguistiques, notamment des régions où le français connaît une situation de contact des langues. En corollaire sont aussi abordées des questions épistémologiques concernant les théories didactiques de la traduction.

Key words:

translation, diatopic variation, regionalisms, didactic theories of translation

This paper addresses two aspects of diatopic variation in translation into French. The first deals with the use of regionalisms in translations in Quebec and French Canada, as part of a reflection based on the results of a survey of 300 translators. The second concerns the need to differentiate the didactical foundations of translation training in French-speaking countries, in order to take account of the variety of language contexts, including those of regions where French is in a situation of language contact. As a corollary are also addressed epistemological questions concerning didactics of translation theories.

Mots-clés :

traduction, variation diatopique, régionalismes, théories didactiques de la traduction

1. Introduction

Si les débats qui entourent la notion de fidélité en traduction ont parfois encore la vie dure, et si l'acte même de traduire est encore trop souvent entaché de suspicion, c'est très certainement en raison des origines mêmes de l'acte de traduire, dont la genèse est à explorer du côté de la traduction des textes religieux, pour lesquels saint Jérôme tout comme Philon d'Alexandrie préconisaient la traduction littérale, seule méthode apte à ne pas « altérer les textes sacrés » (Oustinoff 2003 : 28). Dans cette perspective, toute traduction s'éloignant un tant soit peu de la formulation du texte original – fût-ce pour d'évidentes raisons grammaticales, stylistiques ou extralinguistiques – est très promptement taxée d'infidélité et l'éthique du traducteur, remise en question. À l'extérieur de la sphère des traducteurs et traductologues, peu nombreux sont ceux qui, spontanément, s'imagineraient que le traducteur sera toujours le lecteur le plus avisé d'un texte, celui qui en aura la lecture la plus fine (Larbaud 1997 : 69-70), et que la notion de fidélité dépasse largement celle du respect aveugle de la forme.

D'ailleurs, la fidélité telle qu'elle est évoquée en traduction pourrait ressortir à deux acceptions différentes (*Le nouveau Petit Robert* 2012 s.v. fidélité) : celle d'absence de trahison d'un côté, et celle de conformité à la vérité de l'autre. La deuxième acception est à rapprocher de la notion d'exactitude qui, là encore, réfère trop souvent aux aspects purement linguistiques de la traduction ; quant à la première, elle renvoie presque systématiquement à la notion de *serment* à l'égard de l'auteur, comme si la fidélité à un texte et à un auteur se résumait à une seule et même vertu se traduisant [sic] exclusivement par la servilité de la plume. Ces seules notions réductrices qui transparaissent sous le seul vocable de *fidélité* viennent nier les apports considérables de la traductologie depuis son avènement comme discipline autonome dans les années 1970, dans le sillage de la professionnalisation du métier de traducteur, marquée par la création, en 1941, de la première école de traduction occidentale moderne – l'École de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève. C'est ainsi grâce à la structuration progressive de la formation des traducteurs puis à l'affinement des théories traductologiques que, à l'aune du développement d'une éthique du traducteur et d'une réflexion toujours plus poussée sur les pratiques traductives, l'on a pu observer la coexistence, au XXI^e siècle, d'une pluralité de postulats traductifs fondés en amont sur une multitude de paramètres qui les légitiment, même s'ils diffèrent ou se contredisent (Collombat 2004). Les multiples acteurs de ce qu'il est convenu d'appeler la « chaîne de production » du livre se partagent l'affiche – auteur, éditeur, texte, lecteur, traducteur –, selon un maillage qui instaure une fidélité polymorphe, parfois contradictoire, mais toujours justifiable.

« Fidèle, infidèle, vieilleries tout ça », écrit (Meschonnic 2007 : 83). En somme, le moment serait venu de changer de paradigme, voire d'explorer d'autres champs dans lesquels s'exprimeraient d'autres formes de fidélité. C'est ce que nous nous proposons de faire ici, en plaçant notre réflexion sous l'égide de la « fidélité » par rapport non pas à un texte ou à une langue de départ, mais au texte d'arrivée et à ses destinataires. Nous aborderons ainsi deux aspects de la variation diatopique en traduction vers le français : le premier touche à la question des régionalismes en traduction au Québec et au Canada francophone et le second, à la nécessité d'une didactique de la traduction différenciée dans l'espace francophone, afin de tenir compte de la réalité linguistique de chaque région, notamment de celles où le français vit une situation de contact des langues.

Dans la plupart des universités occidentales, il est encore fréquent que les programmes de traduction soient associés aux études relatives à la langue de départ : en France, les professeurs de traduction de l'anglais au français sont majoritairement des anglicistes à l'origine et dans le monde anglophone, ceux qui enseignent la traduction depuis le français sont issus des *French Studies*. Or, à notre avis, cette classification ne peut qu'imparfaitement s'accommoder des notions de variation diatopique dans la langue d'arrivée et, notamment, des impératifs de localisation. S'agissant du monde francophone, elle renvoie généralement à une vision monocentrique du français : de fait, comme le rappelle Bernard Pöll dans son étude intitulée *Le français, langue pluricentrique ?*,

Le français est habituellement considéré comme le meilleur exemple d'une langue à norme unique. La prédominance démographique, socio-culturelle et politique de l'Hexagone, plus particulièrement de sa capitale Paris, a longtemps occulté l'énorme variation des usages de la langue française. » (Pöll 2005 : 15)

Ce n'est que depuis les années 1970 que la variation a commencé à rencontrer de l'intérêt, mais cela n'empêche pas, affirme encore (Pöll 2005 : 15), que « le mythe du français monolithique, c'est-à-dire du caractère essentiellement mononormatif de la langue de Molière, se trouve constamment divulgué et renforcé, consciemment ou inconsciemment, aujourd'hui encore. »

2. Les régionalismes en traduction vers le français

Les théories fonctionnalistes qui ont fait florès en traductologie et dans la pratique traductionnelle depuis les années 1970 ont permis de situer la traduction au cœur même d'une stratégie de communication fondée sur le *skopos*, soit la visée ou finalité ; grâce à cette approche, le traducteur est placé « au centre du système de communication multilingue », et c'est à lui que revient – en théorie du moins – « le choix des fins et des moyens » (Guidère 2008 : 18).

Si, dans leur ensemble, les représentants des professions langagières s'ingénient à naviguer avec réalisme entre la norme et l'usage, s'efforçant de louvoyer entre le Charybde du laxisme et le Scylla du purisme, il n'en demeure pas moins que le traducteur, par prudence ou par insécurité, manifeste parfois des tendances « normopathes » (Froeliger 2008 : 4) pouvant le conduire à se limiter dans le choix des moyens de communication. Ainsi, au Québec, l'obéissance du traducteur aux ouvrages normatifs – qui s'inscrit généralement dans le prolongement de l'enseignement dispensé dans les écoles de traduction – sera telle qu'il s'empêchera très souvent de recourir à des régionalismes pourtant souvent indiqués, se privant ainsi de la puissance évocatrice du « chat qui sort du sac¹ » ou du bavard qui « parle à travers son chapeau² », bien que ces images soient pourtant profondément ancrées dans l'imaginaire ou l'encyclopédie des locuteurs potentiellement ciblés par la stratégie de communication dans laquelle s'inscrit le projet de traduction.

La présente réflexion a pour point de départ deux constats : tout d'abord, au cours de discussions informelles avec des collègues traducteurs québécois, ceux-ci révèlent à l'occasion qu'ils évitent autant que possible d'utiliser par exemple l'adverbe « présentement » dans leurs traductions, même si ces dernières étaient destinées à des clients ou à un lectorat québécois ; ensuite, à une certaine époque, au Québec, les étudiants en traduction manifestaient une forme de défiance à l'égard de leur langue et, plus précisément, des québécoïsmes, se sentant obligés de « corriger » ce qui avait été stigmatisé comme de mauvais usages : par exemple, ils évitaient de traduire « to sponsor » par « commanditer », pourtant correct, préférant à ce dernier « sponsoriser ».

1 « Le chat est sorti du sac » : « Le secret a été éventé », par exemple.

2 « Parler à travers son chapeau » : « parler à tort et à travers ».

2.1 L'avis des praticiens

Ces deux attitudes nous ont depuis quelques années déjà incitée à nous pencher sur la question des régionalismes en traduction, et avant de poursuivre la réflexion, nous avons voulu vérifier la perception qu'en avaient les traducteurs eux-mêmes. Ainsi, pour alimenter la présente étude, nous avons conçu un court sondage de dix questions, qui a été adressé aux organismes professionnels suivants :

- Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO)
- Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick (CTINB)
- Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes du Québec (OTTIAQ)
- Association des travailleurs autonomes et micro-entreprises en services linguistiques (ATAMESL)

Les dix questions étaient les suivantes :

1. Idéalement, une traduction vers le français ne devrait comporter aucun particularisme régional
 - tout à fait d'accord
 - plutôt d'accord
 - plus ou moins d'accord
 - pas du tout d'accord
2. Le régionalisme trahit la présence du traducteur
 - tout à fait d'accord
 - plutôt d'accord
 - plus ou moins d'accord
 - pas du tout d'accord
3. Quels que soient la finalité et le lectorat-cible de la traduction, certains régionalismes demeurent inacceptables
 - tout à fait d'accord
 - plutôt d'accord
 - plus ou moins d'accord
 - pas du tout d'accord
4. Dans certaines circonstances, un régionalisme est souhaitable
 - tout à fait d'accord
 - plutôt d'accord
 - plus ou moins d'accord
 - pas du tout d'accord

5. Au cours de ma formation en traduction, on m'a incité(e) à éviter les régionalismes

- tout à fait d'accord
- plutôt d'accord
- plus ou moins d'accord
- pas du tout d'accord

6. Vous êtes (plusieurs réponses possibles)

- traducteur ou traductrice agréé(e) [Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, ATIO]
- traducteur ou traductrice agréé(e) [Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick, CTINB]
- traducteur ou traductrice agréé(e) [Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, OTTIAQ]
- traducteur ou traductrice non agréé(e)
- traducteur ou traductrice membre de l'Association des travailleurs autonomes et micro-entreprises en services linguistiques (ATAMESL)

7. Vous exercez la profession

- en tant que traducteur ou traductrice autonome
- dans un cabinet de traduction
- en entreprise
- dans un service gouvernemental

8. Vous êtes traducteur ou traductrice depuis

- 20 ans et plus
- 10 à 20 ans
- 5 à 10 ans
- moins de 5 ans

9. Vous êtes titulaire (plusieurs réponses possibles)

- d'un baccalauréat (ou licence) en traduction
- d'une maîtrise en traduction
- d'un diplôme en traduction autre qu'un baccalauréat (ou licence) ou une maîtrise - précisez en commentaire
- d'un diplôme universitaire dans une autre discipline (premier cycle) - précisez en commentaire
- d'un diplôme universitaire dans une autre discipline (deuxième ou troisième cycle) - précisez en commentaire

10. Vous avez effectué vos études universitaires (plusieurs réponses possibles)

- au Québec
- au Canada hors Québec
- en Europe
- autre (précisez en commentaire)

Le lien vers le sondage a été adressé aux organismes mentionnés plus haut le 29 juillet 2010 ; la date butoir pour les réponses avait été fixée au 15 août 2010, mais de fait, le sondage n'a été fermé que le 19 août 2010, date à laquelle quelques répondants s'étaient encore manifestés. Nous avons donc choisi de le clore à ce moment-là, car le nombre de répondants avait atteint exactement 300. Il serait difficile de donner le taux de réponse, en l'absence de données précises sur le nombre total de membres des organismes visés (d'autant que les traducteurs peuvent être membre de plusieurs d'entre eux), au sein desquels étaient par ailleurs nommément ciblés les traducteurs et traductrices francophones. Néanmoins, le nombre important de réponses en valeur absolue donne de la crédibilité aux données recueillies – outre le fait qu'il témoigne, à notre avis, d'un intérêt certain pour la thématique.

2.2 Profil des répondants

Comme il est mentionné précédemment, le sondage a été renseigné par 300 répondants, répartis comme suit :

- traducteur ou traductrice agréé(e) [ATIO] : 3,4 % (10)
- traducteur ou traductrice agréé(e) [CTINB] : 10,4 % (31)
- traducteur ou traductrice agréé(e) [OTTIAQ] : 70 % (208)
- traducteur ou traductrice non agréé(e) : 18,9 % (56)
- traducteur ou traductrice membre de l'ATAMESL : 9,4 % (28)

On note une majorité de membres de l'OTTIAQ, auxquels s'ajoutent les traducteurs et traductrices en voie d'agrément.

Les répondants exerçaient majoritairement la profession de traducteur en pratique autonome :

- traducteur ou traductrice autonome : 63,3 % (183)
- traducteur ou traductrice dans un cabinet de traduction : 10,7 % (31)
- traducteur ou traductrice en entreprise : 12,1 % (35)
- traducteur ou traductrice dans un service gouvernemental : 13,8 % (40)

Ils pratiquaient majoritairement la traduction depuis moins de 20 ans :

- 20 ans et plus : 42,6 % (127)
- 10 à 20 ans : 25,8 % (77)
- 5 à 10 ans : 15,8 % (47)
- moins de 5 ans : 15,8 % (47)

En outre, les répondants étaient majoritairement titulaires d'un diplôme en traduction :

- baccalauréat (ou licence) en traduction : 56,7 % (165)
- maîtrise en traduction : 16,8 % (49)
- autre diplôme en traduction : 15,5 % (45)
- diplôme universitaire dans une autre discipline (1^{er} cycle) : 30,9 % (90)
- diplôme universitaire dans une autre discipline (2^e ou 3^e cycle) : 13,1 % (38)

De fait, tous diplômes confondus, ils avaient à 89 % suivi une formation en traduction.

Enfin, les répondants avaient très majoritairement fait leurs études au Canada, principalement au Québec :

- Québec : 82,9 % (248)
- Canada hors Québec : 19,4 % (58)
- Europe : 14,4 % (43)
- autre : 3,3 % (10)

2.3 Résultats du sondage

À la première question, la majorité des répondants se disent « plus ou moins d'accord » quant à affirmer qu'idéalement, une traduction vers le français ne devrait comporter aucun particularisme régional.

- tout à fait d'accord : 6,3 % (19)
- plutôt d'accord : 26,0 % (78)
- plus ou moins d'accord : 47,0 % (141)
- pas du tout d'accord : 20,7 % (62)

Si 20,7 % se disent en totale opposition à l'égard de cette affirmation, 32,3 % au total se déclarent au contraire d'accord.

Un répondant différencie à ce titre nettement les textes spécialisés et pragmatiques et la traduction littéraire ou tout autre texte dont le lectorat est ciblé (presse, sondages, etc.) :

Ça dépend toujours du type de traduction. Pour de la traduction en matière juridique, financière, d'assurance de modes d'emploi, etc., en un mot, ce qu'on appelle la traduction pragmatique, j'exclus les particularismes régionaux. La langue doit être universelle pour ce genre de choses. Maintenant, si je traduis un roman, un article de magazine, un sondage ou des textes s'adressant clairement à un public local, je trouve tout à fait acceptable d'employer des géolectes. En fait, ça dépend toujours du public auquel on s'adresse et de la portée du texte.

Un autre – représentatif de la vision de la majorité – estime que tout dépend du destinataire du texte, mais précise qu'il éviterait les « anglicismes ou emploi douteux » :

En règle générale, oui, mais évidemment tout dépend du genre du texte et des destinataires, certains (rares) textes peuvent gagner à avoir une certaine touche locale (publicité, etc.). Mais j'évitais tout anglicisme ou emploi douteux.

On peut voir dans cette optique un certain pragmatisme néanmoins teinté de normativité.

Parmi les traducteurs et traductrices préconisant l'absence de régionalismes, 58,7 % pensent néanmoins que ceux-ci ne trahissent pas la présence du traducteur, en particulier parce que celui-ci est mieux armé que les non-traducteurs pour les éviter, justement. Cela étant, ils estiment à 68 % que certains régionalismes demeurent inacceptables, quelles que soient les circonstances.

À la deuxième question, « Le régionalisme trahit la présence du traducteur », une majorité de répondants se dit « plus ou moins d'accord » (41,3 %), voire « pas du tout d'accord » (36,6 %). De nombreux répondants mentionnent même en commentaire que ce serait plutôt le contraire, et que ce serait une surcorrection ou une soumission excessive à la norme qui trahirait le passage du traducteur. D'une manière générale, l'emploi du régionalisme est considéré comme une marque de professionnalisme de la part du traducteur soucieux d'adapter le texte à son destinataire.

À la troisième question, 59,2 % des répondants estiment que, quelles que soient les circonstances, certains régionalismes demeurent inacceptables. Les

commentaires laissent assez clairement apparaître que cette inacceptabilité est généralement liée au niveau de langue : un régionalisme est considéré comme inacceptable si son niveau de langue est inapproprié ou s'il risque de choquer le destinataire. De même, on relève certaines allusions aux anglicismes, considérés comme des « québécoismes parias » :

Si la plupart (ou du moins, un grand nombre) de régionalismes peuvent, et dans certains cas doivent, être utilisés, d'autres sont moins heureux. Par exemple, je suis tombé sur un texte où un traducteur, visiblement débutant ou amateur, avait rendu « hitch a ride » par « prendre un lift ». La présence de mots anglais dans la langue québécoise parlée ne justifie pas leur utilisation à l'écrit.

[Sont inacceptables les régionalismes] qui introduisent des imprécisions sémantiques (exemple « plusieurs » pour « many ») et ceux qui relèvent d'anglicismes morphologiques (« meilleur avant », « à l'année longue », etc.), entre autres.

Certains [régionalismes] ne sont que de vilains calques tout à fait évitables et aisément remplaçables par des expressions idiomatiques.

Par exemple, les expressions qui ont un sens différent ailleurs dans la francophonie, les équivalents qui risquent de porter à confusion, les régionalismes qui ne tiennent compte que de la langue parlée et les nombreux anglicismes qui ne sont pas entièrement ou du moins majoritairement acceptés par les professionnels de la langue.

On relève aussi des références à l'utilisation de l'argot parisien (ou de références culturelles françaises) en traduction littéraire :

Les régionalismes qui sont trop locaux devraient être évités. Par exemple, l'argot parisien en traduction littéraire ou les acronymes comme SMIC dont certains textes sont truffés.

Les régionalismes sont tout à fait acceptables, et même nécessaires... c'est le niveau de langue qu'il faut respecter. Si, pour un lectorat-cible québécois, on doit traduire le mot « fuck », on pourrait écrire « putain », mais ça fait drôle chez nous, et un peu atténué (en tout cas, moi, ça vient pas me chercher). Il serait approprié de rendre par « tabarnac », ce qui respecte tout à fait le niveau de langue employé en langue source.

Je suis généralement d'accord, mais il va de soi que des exceptions peuvent s'imposer, selon la nature du texte ou le public-cible. Il me semblerait plutôt illogique, par exemple, de traduire en français standard une pièce de théâtre truffée de « slang » américain qui serait destinée au public québécois.

Certains répondants établissent une différence entre les vrais régionalismes (ceux qui sont attestés) et ceux qui correspondent à des usages déviants considérés comme des erreurs, même dans leur région d'origine :

Ne pas confondre un vrai régionalisme (p. ex. « attendre quelqu'un avec une brique et un fanal », « ceinture fléchée », « Québécois pure laine », ou encore les sacres propres au Québec), qui s'est imposé par l'usage et qui ne constitue pas une faute par rapport à la langue française, avec des expressions souvent mal employées, à l'orthographe et à la syntaxe incertaines (mettre la clé dans la porte, en tout et partout), ou encore dérivées de l'anglais, qui même si elles sont plus ou moins répandues, ne constituent pas des particularismes, mais des erreurs.

Enfin, des répondants mentionnent qu'en l'espèce, si le texte de départ comporte des régionalismes, il est souhaitable de créer un effet équivalent dans le texte d'arrivée, surtout dans le domaine littéraire :

Là encore, tout dépend du texte d'origine, dont l'auteur est souverain. Si l'auteur bourre son texte de régionalismes, ce serait être infidèle à son texte que de n'en point user.

Tout dépend du texte : s'il s'agit de « littérature », je ne vois pas pourquoi on n'utiliserait pas un régionalisme si le texte de départ en utilise lui-même...

À la question 4, la très grande majorité des répondants (soit 96,3 %) affirment que dans certains cas, un régionalisme est souhaitable, voire indispensable, pour rejoindre le destinataire ou lecteur. Les exemples les plus probants (et les plus fréquents) sont empruntés à la traduction publicitaire, mais sont également évoquées les consignes de sécurité ou les textes d'intérêt public :

Dans le domaine de la publicité, par exemple, où il faut faire en sorte que le lectorat-cible s'identifie à un certain produit. Dans la région de Québec, on n'écrira pas : « Venez goûter à nos délicieux cookies », « Lévis par le ferry ! », ou « L'hiver, ce sont les congères ! ». Pourtant, si je ne m'abuse, ce sont des mots connus dans la communauté francophone internationale.

De nombreux répondants parlent, en commentaire, de « proximité » avec le lecteur, d'identification de ce dernier au texte ou encore de « couleur locale ».

À la question 5, 54,5 % de l'ensemble des répondants estiment qu'au cours de leur formation en traduction, on les a incités à éviter les régionalismes. Cette proportion est comparable pour les répondants ayant effectué leurs études au Québec (55,6 %) et pour ceux qui les ont effectuées ailleurs au Canada (57,9 %), mais ce taux n'est que de 35,5 % pour les répondants ayant fait leurs études en Europe, qui, pour 27,9 %, estiment d'ailleurs que la question « ne s'applique pas » à leur situation.

La proportion de répondants déclarant qu'on les a incités à éviter les régionalismes passe à 65,9 % parmi les titulaires d'un diplôme de premier cycle en traduction ; elle est de 54,2 % pour les titulaires d'une maîtrise en traduction, et de 39,4 % pour les titulaires d'un autre type de diplôme en traduction (certificats, DESS). Cela dit, en commentaire, un certain nombre de répondants avouent ne pas se souvenir de cet état de fait, et bon nombre d'entre eux signalent qu'on leur a plutôt appris à éviter les anglicismes.

Les traducteurs et traductrices exerçant depuis plus de 20 ans estiment à 53,2 % qu'on les a incités à éviter les régionalismes ; là encore, certains affirment toutefois que leur formation est trop lointaine pour qu'ils s'en souviennent, mais d'autres (notamment une personne ayant obtenu son baccalauréat en traduction en 1973) mentionnent que cette mise en garde était généralement le fait de formateurs d'origine européenne, et que la question des régionalismes se posait surtout dans un paradigme d'opposition entre Français et Québécois.

Cette proportion passe à 46,1 % pour les répondants ayant entre 10 et 20 années d'expérience ; elle remonte à 65,3 % pour ceux qui ont entre 5 et 10 années d'expérience, puis passe à 51,7 % pour ceux qui ont moins de 5 ans d'expérience. Dans les commentaires, ce sont surtout les professionnels les plus expérimentés et les plus jeunes qui mentionnent le fait que les régionalismes aient pu faire l'objet de discussions vives ou d'une approche excessive de la part de professeurs, dont est généralement signalée l'origine européenne. Ces variations diachroniques peuvent être liées à la proportion d'enseignants d'origine européenne dans les programmes de formation, à l'approche personnelle de chaque enseignant au regard de la variation diatopique – indépendamment de l'origine de ces enseignants –, ou encore à l'orientation générale des programmes de traduction concernés : en l'absence de données sur ces paramètres, il nous paraît hasardeux d'en tirer des conclusions.

Au final, il apparaît que les professionnels de la traduction au Québec ont une approche typiquement fonctionnaliste du régionalisme, quelle que soit l'approche prônée dans leur formation initiale. Certains mentionnent d'ailleurs

que leurs enseignants les incitaient plutôt à savoir reconnaître un régionalisme afin de pouvoir l'utiliser à bon escient, et dans une perspective de discernement plutôt que de censure. Il est heureux de voir que c'est ce pragmatisme qui l'a emporté, même si à l'occasion, un répondant avoue avoir acquis des réflexes en vertu desquels il gomme systématiquement les régionalismes :

Malheureusement, on m'a tellement incité à le faire que j'ai gardé le réflexe de les éviter à tout prix. Il m'arrive de réviser des textes rédigés en français pour une entreprise située près de chez moi, et j'ai toujours un dilemme lorsque je rencontre des régionalismes. Je les remplace presque toujours par une expression du français standard, sauf dans certaines publicités de cette entreprise.

2.4 Pistes d'action et de réflexion

Les résultats de ce sondage ont orienté notre réflexion dans trois directions : la nécessité de repenser la notion de « français standard », l'importance de la crainte des anglicismes dans une zone de contact linguistique et l'obligation de faire preuve de discernement dans l'intégration de la variation diatopique dans l'enseignement de la traduction.

2.4.1 La notion trompeuse de « français standard »

Tout d'abord, dans les programmes de formation en traduction du Québec et du Canada francophone, les termes de « français standard » ou de « langue standard » ont souvent été utilisés – et le sont parfois encore – en opposition à la « langue en usage au Québec ». Cette notion de « français standard » est à notre avis inappropriée, pour plusieurs raisons : en l'absence de précision, elle laisse supposer que le standard, ou la norme, est ailleurs qu'au Québec, pour le cas que nous connaissons le mieux dans la francophonie nord-américaine. Il s'ensuit que plus ou moins consciemment, les locuteurs du Québec ont le sentiment de parler une variante dénaturée du français, puisque les termes de « français standard » ou de « français international » désignent encore souvent, à tort, le « français de France », comme l'explique notamment (Mercier 2002 : 58).

De fait, Pöll définit comme suit la notion de *variété standard* d'une langue :

[...] sous-système codifié de la langue [...] employé dans des contextes formels, où la distance – physique et/ou symbolique – séparant les partenaires de la communication est importante. Cette variété bénéficie d'un certain prestige [...] dans la communauté linguistique en question et est pratiquée, sinon exclusivement, du moins plus fréquemment par des [locuteurs] instruits,

appartenant aux couches sociales supérieures. [La variété standard] est toujours une variété écrite, ce qui n'empêche pas l'existence d'une variété standard orale. (Pöll 2005 : 40)

Plus précisément, l'adjectif *standard* désigne non pas une variante diatopique de référence, mais un niveau de langue : le niveau de langue « par défaut » des dictionnaires d'usage, situé entre le niveau familier et le niveau soutenu (J. et N. Tournier 2009 : 249). Or, cette confusion entre régionalisme et niveau de langue est fréquente, le régionalisme étant souvent considéré comme familier. Rappelons que parmi les régionalismes jugés « inacceptables » par les répondants à notre enquête étaient justement mentionnés ceux dont le niveau de langue était jugé inapproprié. Ainsi, des québécoismes ou canadianismes comme « cellulaire », « coroner », « dépanneur » ou « banc de neige » ressortissent à la langue « standard », même s'ils n'appartiennent pas à ce qu'on appelle – de moins en moins, espérons-le – le français « standard » ou « international », notion qui « relève davantage du mythe que de la réalité » (Mercier 2002 : 58).

Bernard Pöll, à la suite de chercheurs états-unien des années 1970, propose de définir comme « *langue pluricentrique* une langue qui n'a pas qu'un seul centre dont émanent les normes de la langue standard » (Pöll 2005 : 19). S'il s'agit essentiellement d'un modèle descriptif en sociolinguistique, celui-ci pourrait néanmoins permettre de changer la perception de la notion même de norme par le biais d'un changement de paradigme dans la variation diatopique : en passant d'un modèle centre/périphérie – modèle qui prédomine encore dans les études post-coloniales – à un modèle pluricentrique, on opère une forme de révolution copernicienne à rebours qui permet, à notre avis, de s'affranchir de jugements de valeur inhibiteurs pour les francophones hors hexagone.

2.4.2 En filigrane : les anglicismes

Au-delà, il importe de réfléchir à l'influence, sur l'évolution d'une langue, de ses contacts avec une autre langue : dans une perspective descriptiviste – et non pas prescriptiviste –, il paraît opportun de s'interroger sur l'usage de certains anglicismes, peut-être un peu trop systématiquement stigmatisés. Bien que le français et l'anglais présentent certaines similitudes, la crainte du calque, ressenti comme une influence indue de l'anglais, rend très souvent suspecte toute forme jumelle. Il semble encore que pour être considéré comme admis dans l'usage, un calque d'expression doit avoir transité par l'Europe francophone et acquis ses lettres de noblesse dans *Le Robert*, comme « Ce n'est pas ma tasse de thé ».

Malheureusement pour les ailurophiles³, il faudra attendre un peu avant que les chats ne sortent du sac sur les cinq continents... Cela dit, les langues en contact s'influencent mutuellement par une forme de pollinisation croisée, et les langagiers qui œuvrent dans un tel contexte s'efforcent en permanence de séparer le bon grain de l'acceptable ou du souhaitable de l'ivraie de l'inacceptable ou de l'inutile. Par exemple, il serait inutile de retenir l'usage d'un calque de structure comme « charge de cancellation » quand « frais d'annulation » existe et est parfaitement compréhensible des locuteurs francophones tant de la zone de contact que de l'extérieur de celle-ci. Ce qui, en l'espèce, peut passer pour du normativisme n'est en réalité rien moins que du pragmatisme.

Cette crainte des anglicismes « douteux » est particulièrement patente dans un contexte de zone de contact linguistique, où le traducteur devra déployer des efforts particuliers pour éviter l'attraction de la langue de départ : si cette attraction est typique du processus de traduction, surtout chez les traducteurs débutants, elle constitue, pour le traducteur vivant une situation de contact, une difficulté supplémentaire, car il devra distinguer ce qui procède du processus de traduction de ce qui procède de son environnement linguistique. En ce sens, sa compétence traductionnelle sera grandement améliorée en amont par l'apprentissage d'une différenciation consciente des deux systèmes linguistiques en présence : c'est précisément ce que nous exposerons dans la troisième partie du présent article.

2.4.3 Adapter la formation des traducteurs : enseigner l'esprit critique et le discernement

Il est, bien sûr, un commentaire qui nous a particulièrement rejointe, en particulier pour des raisons énoncées plus haut :

Je suis de la promotion Laval 2005. Le programme est excellent, mais on nous l'a dit d'entrée de jeu : tout doit converger vers le français standard.

Cette observation est symptomatique de la confusion que l'on a longtemps observée chez les langagiers entre niveau de langue et variation diatopique que nous avons évoquée dans la section précédente, et qui tend heureusement à s'estomper. Certes, le régionalisme figure encore dans la typologie des erreurs appliquée à l'évaluation des travaux des étudiants en traduction de l'Université Laval, mais depuis 2005, précisément, nous en avons modifié la définition d'une

3 « Amateurs de chats » (du grec *ailouros*, « chat » et *philos* « ami »).

manière à notre sens capitale. En effet, le régionalisme était, au même titre que l'impropriété, l'archaïsme ou l'anglicisme, considéré intrinsèquement comme une *faute* de traduction comptant pour un point négatif (-1). Le régionalisme figure toujours dans la typologie des *erreurs* (et non « typologie des fautes »⁴), mais n'est sanctionné que lorsque son emploi est jugé injustifié, c'est-à-dire lorsque son utilisation sera considérée comme une erreur de communication, déterminée en fonction du lectorat cible, principalement. Ont également été ajoutés des exemples, « centre d'achats » et « septante », ressortissant à deux régions différentes de la francophonie, afin de ne pas stigmatiser le québécoïsme en tant que tel. Ainsi, on est passé d'une approche prescriptive normative à une approche pragmatique, et le pas franchi est énorme : d'une approche culpabilisante et inhibitrice, on passe à une démarche centrée sur le texte, l'émetteur, le destinataire et la fonction, sans fustiger au passage et dans l'absolu les variations diatopiques. Cette façon de faire non seulement dédramatise l'usage du régionalisme, mais permet en outre de mettre l'accent sur la nécessité pour le traducteur d'avoir conscience du différentiel diatopique afin de pouvoir augmenter le nombre de cordes à son arc : quel que soit son bagage culturel, un traducteur conscient des variations diatopiques saura traduire pour un organisme international, pour un client européen ou pour un client québécois ou canadien francophone. Au final, il ne s'est agi que de tenir compte, dans la formation initiale des traducteurs, de la réalité du marché du travail – ce que nombre de répondants au sondage ont fait avec l'expérience, quelle qu'elle ait été la norme à laquelle ils avaient été initialement exposés.

3. Fondements théoriques de l'enseignement de la traduction au Québec et au Canada francophone

C'est dans cette optique que nous nous proposons d'aborder maintenant un aspect touchant à l'enseignement de la traduction, et plus spécifiquement, à deux approches didactiques de la traduction que l'on oppose traditionnellement dans la francophonie : la méthode comparative ou contrastive, celle de Jean-Paul

4 Voir (Collombat 2009 : 45-46) : « La faute, qui peut être due à un élément contingent (négligence passagère, distraction, fatigue, etc.), est considérée comme relevant de la responsabilité de l'apprenant, qui aurait dû l'éviter. L'enseignant l'évalue a posteriori pour la sanctionner. L'erreur, quant à elle, revêt un caractère systématique et récurrent : elle est un "symptôme" de la manière dont l'apprenant affronte un type d'obstacle donné. L'enseignant lui applique un traitement a priori pour la prévenir, traitement basé sur le relevé et l'explication des erreurs antérieures de même nature. »

Vinay et Jean Darbelnet, dite « École de Québec », et la méthode interprétative, formalisée notamment par Danica Seleskovitch et Monique Lederer, dite « École de Paris ».

La présente réflexion vise ainsi en particulier à montrer que l'opprobre dont est souvent frappée l'approche comparatiste pourrait être fondée sur une perception eurocentrique de la traduction et des modalités et usages didactiques de cette dernière.

3.1 Deux genèses divergentes

Afin de remettre chacune des deux approches en perspective, il semble fondamental de revenir aux sources et de se remémorer le contexte dans lequel elles ont chacune vu le jour.

Reportons-nous à la préface de la *Stylistique comparée du français et de l'anglais* – par laquelle nous commençons par souci chronologique, la première édition datant de 1958 –, dont voici les premiers mots : « L'histoire commence sur l'autoroute de New-York à Montréal. » (Vinay et Darbelnet 1977 : 17) Au cours de leur périple en auto, les deux auteurs, Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet, se mettent à noter les indications figurant sur les panneaux routiers, par exemple : « Slow men at work [sic] », « Stop When School Bus Stops », « Slippery When Wet », « Cattle Crossing ». Après avoir passé la frontière, ils se retrouvent au Canada, où les panneaux sont bilingues. Leur attention est attirée notamment par « Slow – Lentement » ou encore « Glissant si Humide ». Il leur apparaît que « lentement » et « glissant si humide » sont visiblement des formulations influencées par l'anglais et que, par exemple, « Slow » aurait plus logiquement pour équivalent « Ralentir » – c'est en tout cas ce que s'attendrait à voir un locuteur francophone unilingue évoluant dans un contexte strictement unilingue sans interférence quotidienne avec l'anglais. Ainsi, la stylistique comparée est née de la nécessité, au Canada, de différencier les deux langues officielles qui, par une fréquentation assidue, finissent par s'influencer mutuellement – car de leur côté, les anglophones en situation minoritaire se disent perméables aux gallicismes⁵. La stylistique comparée permet donc, par la connaissance des deux systèmes linguistiques en présence, mais aussi des référents culturels propres à chaque idiome, de favoriser l'idiomaticité par la traduction. En 1999, (Juhel 1999 : 239) estimait qu'au Canada, 80 % des textes en français étaient des traductions : dès lors, on comprendra à quel point l'idiomaticité et la différenciation des deux langues y sont ressenties comme essentielles. Les Européens ne peuvent s'imaginer à quel

5 Voir notamment (Blair 2005 : 109).

point ce travail différentiel est fondamental dans un pays où les francophones sont susceptibles de vous demander : « Avez-vous été répondu ? », usage de la voix passive influencé de celui de l'anglais, plus souple. Apprendre aux apprentis traducteurs francophones du Canada les différences de fonctionnement entre les deux langues n'est pas le fruit d'un accès de « normopathie » ou de protectionnisme linguistique : dans un contexte de mondialisation, cette perspective répond à un souci de leur permettre de produire des traductions exportables dans l'ensemble de la francophonie et d'augmenter ainsi leurs débouchés professionnels.

De leur côté, Marianne Lederer et Danica Seleskovitch écrivaient, en introduction de la première édition *d'Interpréter pour traduire*, en 1983 :

Traditionnellement appliquée à l'étude des langues classiques, la traduction a longtemps servi pour leur acquisition, sous la forme de versions ou de thèmes. [...] Ont ainsi été appelés « traduction » des exercices d'acquisition de langues étrangères, de comparaison de structures linguistiques et de substitution les unes aux autres. (Lederer et Seleskovitch 2001 : 7)

D'emblée, il apparaît donc que l'approche interprétative voit le jour en réaction aux exercices de thème et de version qui, dans l'apprentissage des langues, ont une vocation que l'on pourrait qualifier d'« heuristique », puisque la pratique de la traduction y est considérée comme un moyen d'apprentissage et d'approfondissement de la langue seconde étudiée, voire, à l'extrême, de la langue maternelle. Cette méthode traditionnelle, la méthode grammaire-traduction, est héritée de l'apprentissage des langues classiques comme le grec et le latin (Germain 1993 : 101). Lorsque cette pratique intervient en cours d'apprentissage linguistique, il n'est guère étonnant que les apprenants se focalisent sur la forme – ce qui est généralement un signe de manque d'assurance – et produisent des traductions au mot à mot qui, parfois, confinent au non-sens. De même, il n'est guère surprenant non plus que la théorie interprétative se soit inscrite en faux contre cette pratique, qui va de fait à l'encontre de la philosophie prévalant en traduction : tout traducteur débutant doit d'abord bien maîtriser les langues dans lesquelles il va travailler avant d'apprendre à traduire. Dans cette optique, la traduction est une compétence à développer, non un moyen d'acquisition des langues.

Ainsi, dès l'origine, la théorie interprétative, fondée sur l'observation des processus à l'œuvre en interprétation, vient contrer le mot à mot qui est trop souvent le lot de la traduction didactique (« exercice de transfert interlinguistique pratiqué en didactique des langues et dont la finalité est l'acquisition d'une

langue » [Delisle 2005 : 49]), tandis que l'approche comparatiste, fondée sur l'observation des interférences linguistiques entre le français et l'anglais au Canada, vise à enrichir tant la traduction didactique – puisqu'elle a cours en Europe, notamment en France, jusque dans les épreuves de CAPÈS et d'agrégation de langue – que la traduction professionnelle (« exercice pratiqué dans les écoles, instituts ou programmes de formation de traducteurs et conçu comme un acte de communication interlinguistique fondé sur l'interprétation du sens de discours réels. » [Delisle 2005 : 50])

Il semble donc que ce malentendu initial sur le type de traduction visé et la méconnaissance des besoins spécifiques d'un groupe de francophones lié au contexte sociolinguistique dans lequel ils évoluent a contribué à creuser le fossé entre deux approches que l'histoire de la didactique de la traduction oppose traditionnellement depuis les années 1960. D'ailleurs, les Européens ont souvent tendance à considérer l'approche comparatiste comme désuète : (Guidère 2010 : 45) affirme même qu'elle a été « abandonnée parce qu'elle était orientée sur le transcodage » plutôt que sur la recherche d'« équivalences de messages ». Encore une fois, cette vision nous paraît être le fruit non seulement d'une méconnaissance du contexte particulier dans lequel cette approche est née et est pratiquée – encore aujourd'hui, et avec profit –, mais également de ses fondements.

Fait intéressant : à l'époque même où la traduction cherchait à s'affranchir de la méthode traditionnelle d'enseignement des langues, la didactique des langues tendait de son côté à bannir les exercices de thème et version de ses méthodes d'apprentissage. C'est en effet vers la fin des années 1970 qu'a émergé la méthode « communicative » dans l'enseignement des langues secondes, méthode qui visait à amoindrir le rôle de la langue maternelle dans l'apprentissage des langues – et, partant, le rôle de la traduction⁶. Et aujourd'hui, après des décennies de « divorce » entre traduction et apprentissage des langues, certaines méthodes d'enseignement des langues, tirant profit de l'extraordinaire évolution de la didactique de la traduction qui a suivi l'avènement de la traductologie comme discipline autonome, visent à réhabiliter l'usage de la traduction dans les classes de langues – un usage venant compléter les autres méthodes didactiques et qui vient reconnaître à la traduction comme discipline à part entière son potentiel communicationnel⁷.

À dire vrai, les deux approches ne sont pas si opposées, même dès leur genèse : si le constat de (Vinay et Darbelnet 1977 : 19) est fondé sur la nécessité de

confronter les deux langues en présence – en l'occurrence, le français et l'anglais, dans le contexte spécifique de l'Amérique du Nord francophone – afin d'en faire mieux ressortir les différences de manière à outiller le traducteur francophone nord-américain pour qu'il soit en mesure d'affiner et d'affirmer ses connaissances linguistiques dans sa langue maternelle, Seleskovitch (2001 : 165) pose que l'enseignement de l'interprétation – et partant, de la traduction dans une visée interprétativiste – « ne peut se faire utilement que si la langue maternelle est d'un niveau suffisant et si la connaissance des langues dites passives est telle que [les étudiants] la comprennent aussi bien et aussi facilement que leur langue maternelle ». Dès lors, on comprend bien que les deux approches ne visent pas les mêmes objectifs : Jean Delisle (2005 : 137), lui-même interprétativiste, avance à ce titre que « dans un programme de formation de traducteurs, la stylistique comparée présente un intérêt indéniable en tant que moyen de perfectionnement du bilinguisme des futurs traducteurs », ajoutant que cette approche « intervient avec profit en enseignement de la traduction en raison de l'insuffisance des connaissances linguistiques des futurs traducteurs [...] ». Il précise plus loin que l'enseignement de la stylistique comparée doit intervenir au début de la formation des futurs traducteurs, « puisque la connaissance de la langue est une exigence préalable à l'exercice de la traduction » (2005 : 137). Précisons que Delisle a formé des générations de traducteurs au sein de l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa, et que sa démarche didactique combinant les approches comparatiste et interprétative n'est sans doute pas étrangère au contexte dans lequel il a enseigné.

3.2 Les dichotomies langue/discours et langue/compléments cognitifs

À de très nombreuses reprises, Lederer et Seleskovitch se récrient contre ce qui leur paraît, dans la démarche comparatiste, une focalisation excessive sur le mot, au détriment du discours : « Pour que l'étude de la traduction reste attachée à son plan propre, c'est-à-dire au discours, ce n'est pas la surface conceptuelle des mots qu'il convient de comparer d'une langue à l'autre, mais la taxonomie opérée par le discours. » (Lederer et Seleskovitch 2001 : 54), en ajoutant à l'occasion une allusion explicite à (Vinay et Darbelnet 2001 : 55). Nous ne reviendrons pas sur la spécificité du contexte canadien qui a conduit ces deux auteurs à s'intéresser aux *mots*, mais si le terme de *discours* est généralement absent de leur propos, celui de *message*, par contre, défini comme l'« ensemble des significations de l'énoncé reposant essentiellement sur une réalité extralinguistique, la situation, [et faisant] entrer en ligne de compte les réactions psychologiques du sujet parlant et celles

6 Voir notamment (Germain 1993 : 201).

7 Voir notamment (Van Dyk 2007 : 94-109)

de son interlocuteur⁸ » – ou « information totale communiquée lorsqu'un énoncé est employé dans des circonstances déterminées » (Ducrot et Schaeffer 1995 : 55) – y est omniprésent. Et le sens du message se dégage de trois façons (1977 : 161) : le sens structural (celui qui se dégage des éléments du lexique assemblés selon les règles de la syntaxe), le sens global (celui qui est fourni par le contexte) et la situation à laquelle le message se réfère (p. ex. *This is Your Receipt*). Comme on le voit, Vinay et Darbelnet ne considèrent pas le mot (ou la langue) comme une fin en soi, mais comme l'un des éléments de la construction du sens du message.

Cette défiance à l'égard de la réalisation linguistique du sens est caractéristique de la théorie interprétative qui, comme le souligne à juste titre (Normandin 2011 : 4), est dominée par une « vision immanentiste du sens⁹ ». Normandin rappelle d'ailleurs que pour les interprétativistes, la « "construction du sens" se limite à l'idée selon laquelle la compréhension d'un texte par le traducteur dépasse la signification "en langue" des mots qui le composent grâce à la mobilisation des compléments cognitifs » (Normandin 2011 : 85). Dans notre article sur le rôle de la culture générale dans le processus de traduction, nous expliquions précisément en quoi le défaut d'intervention des compléments cognitifs pouvait entraîner des aberrations sémantiques caractérisées par des choix lexicaux inadaptés (Collombat 2007 : 61-62). Nous posions même qu'une culture générale affirmée et bien assise était un préalable indispensable à un recours judicieux aux compléments cognitifs. Le défaut de culture générale ou – comme c'est le cas le plus fréquent – le défaut d'*assurance* de cette culture générale conduit inconsciemment l'apprenti traducteur à se focaliser à l'excès sur la langue, abandonnant parfois le bon sens au profit du faux sens, voire du non-sens. C'est ce processus défaillant qui conduit certains futurs traducteurs à traduire systématiquement *river* par *rivière* ou *student* par *étudiant*, indépendamment du contexte, même s'ils parleraient spontanément du *fleuve* Saint-Laurent ou d'un *élève* du primaire. Dans la même veine, la prédominance du genre grammatical en français contraint le traducteur à recourir à des compléments cognitifs pour élucider le genre, ne serait-ce que pour des raisons de choix grammaticaux (accords) ou lexicaux (variante masculine ou féminine d'un même mot, variations diatopiques). Considérons la phrase suivante : « Sal Jones, a professor at Ottawa University, has assembled a creative research team. ». Afin de traduire cette phrase pour un lectorat canadien

8 (Vinay et Darbelnet 1977 : 46, 93 et 159)

9 Mentionnons qu'historiquement, la théorie interprétative visait un affranchissement fort salutaire de la linguistique justifié par le fait que, selon (Ladmiral 2004 : 27), « la linguistique de naguère était empreinte de restrictions positivistes et "antisémantistes" qui lui interdisaient de traiter adéquatement de la traduction en elle-même. »

francophone, il importe de déterminer si Sal Jones est un homme ou une femme. Dans le dernier cas, il faudra traduire : « Sal Jones, **professeure** à l'Université d'Ottawa, a constitué une équipe de recherche créative. » Par cet exemple, nous entendons montrer qu'il paraît difficile de traiter séparément la question de la langue et celle des compléments cognitifs, et que ces deux paramètres – parmi de nombreux autres – interviennent souvent simultanément dans le processus de résolution de problèmes qu'est celui de la traduction ; en ce sens, nous préconisons une approche résolument et ouvertement holistique de la traduction – et de son apprentissage –, dans laquelle langue, discours, compléments cognitifs et finalité sont interreliés. Les dissocier reviendrait à réduire le processus de traduction à une seule de ces composantes – à en faire un acte soit purement linguistique, soit purement discursif, soit purement cognitif, soit purement communicationnel. Traduire étant fondamentalement une activité de résolution de problèmes¹⁰, en réduire les paramètres à un seul paradigme ne rendrait pas compte du processus dans sa globalité et équivaldrait à chercher refuge sous l'arbre dont on connaît l'essence en évitant de considérer l'ensemble de la forêt. En outre, assumer l'intrication de ce faisceau de paramètres est à notre sens la seule manière d'aborder la traduction dans une perspective universelle sans toutefois gommer les particularités locales, en intégrant dans la démarche de traduction – y compris jusque dans ses fondements didactiques – les différences diatopiques propres à une langue pluricentrique.

4. Et les approches fonctionnalistes ?

Comme nous l'expliquions au début de la section 3 du présent article, notre propos était ici centré sur l'opposition entre l'approche comparatiste et l'approche interprétative, pour deux raisons principales : d'abord, cette opposition est propre à la francophonie – contexte spécifique auquel nous nous intéressons ici – et ensuite, elle teinte encore pour beaucoup les programmes de formation des traducteurs francophones, de façon parfois même quasi-idéologique – ces deux approches se déterminant surtout, au départ, par rapport à l'enseignement de la traduction.

Cela étant, nous avons évoqué au début de la section 2 une troisième approche, le fonctionnalisme, que nous considérons comme une « suprathéorie »

10 Voir notamment (Kaiser-Cooke 1994 : 137) et (Wilss 1996 : 46).

ou comme un cadre théorique dans lequel peuvent s'insérer le comparatisme et l'interprétativisme. Contrairement à ces deux dernières, l'approche fonctionnaliste n'était pas destinée, à l'origine, à formaliser une didactique de la traduction, mais à décrire l'activité de traduction elle-même. Ce n'est qu'en 1997 que Christine Nord applique explicitement le fonctionnalisme à la formation des traducteurs dans *Translating as a Purposeful Activity*.

La plus significative des approches fonctionnalistes en traduction est la théorie du *skopos* élaborée par Hans J. Vermeer en 1978 et précisée par la suite par lui-même et Katharina Reiss (1984), puis par Christiane Nord (1997). Le mot grec « *skopos* » signifie « finalité » : la théorie du *skopos* est une « théorie de l'action [traductionnelle] intentionnelle ciblée » (Nord 2008 : 24), la stratégie de traduction étant déterminée par la finalité du texte cible. Ainsi, selon ce principe,

Chaque texte est produit pour répondre à une finalité spécifique et il doit servir cette finalité. La règle du *skopos* s'établit comme suit : il faut traduire/interpréter/ parler de manière à ce que le texte traduit puisse fonctionner dans la situation dans laquelle il sera utilisé, pour ceux qui veulent l'utiliser comme ils souhaitent qu'il fonctionne. (Vermeer 1989 : 20, cité et traduit dans (Nord 2008 : 43))

C'est ce principe général qui nous paraît amplement justifier la valorisation de la variation diatopique dans le texte cible : nous avons d'ailleurs vu à la section 2 que les praticiens nuançaient souvent leur position sur l'usage des régionalismes selon le type de texte, le lectorat visé, la fonction du texte et sa finalité – c'est-à-dire très exactement selon les paramètres énoncés dans la théorie du *skopos*, et qui sont aujourd'hui universellement reconnus comme des éléments constitutifs de toute stratégie de traduction.

Puisque sa pertinence semble très généralement admise, la théorie du *skopos* pourrait donc apparaître comme un cadre propice à la réconciliation des deux approches antagonistes évoquées plus haut. Or, comme nous le mentionnions plus haut, elle se pose plutôt en suprathéorie et à ce titre, elle ne peut se substituer à ces deux infrathéories ; de fait, la théorie du *skopos* énonce essentiellement des principes généraux – par exemple, que « la fin justifie les moyens » (Nord 2008 : 43) –, mais n'entre pas dans le détail des « moyens » à mettre en œuvre pour l'atteinte de la finalité. Ainsi, ce n'est que par la superposition d'une approche plus « fine » à ce cadre général que l'on pourra en appliquer les principes. Par exemple, (Reiss 2009 : 107), notamment, aborde le paramètre de la typologie textuelle, dont le traducteur doit tenir compte pour élaborer sa stratégie de traduction : si elle différencie entre autres les textes informatifs des textes

expressifs en fonction de leur finalité, elle n'expose par contre aucun critère précis permettant d'opérer une taxonomie, comme le recours à un vocabulaire dénotatif ou connotatif. En ce sens, comme le mentionne (Normandin 2011 : 3-4), la théorie du *skopos*, comme les autres approches fonctionnalistes, partage avec la théorie interprétative la « vision immanentiste du sens » que nous évoquions plus haut, et c'est pour cette première raison qu'à notre avis, son application seule ne suffit pas à décrire l'activité traduisante et à structurer une didactique de la traduction.

Il est un autre principe de la théorie du *skopos* que nous considérons comme (partiellement) pertinent à notre propos sur la variation diatopique en traduction et en didactique de la traduction à la lumière des spécificités du français au Canada francophone et au Québec. En l'occurrence, (Vermeer 2004 : 229) explique que si le texte source est intimement lié à la culture source, le texte cible doit quant à lui être lié à la culture cible : cette adaptation au destinataire selon la finalité vient là encore légitimer la question de la variation diatopique. Toutefois, il ajoute que par conséquent, les textes source et cible peuvent présenter des différences considérables (Vermeer 2004 : 229) : cette opposition entre les cultures source et cible nous paraît par contre réductrice, car elle sous-tend une adéquation parfaite entre langue et culture, comme si chaque communauté linguistique constituait une communauté culturelle en soi, ce qui réfère implicitement à la vision monocentrique de la langue que nous évoquions en introduction. Puisque cette vision monocentrique ne permet pas de rendre compte de la variation diatopique et que celle-ci est un point essentiel de la vision qu'ont les traducteurs Canadiens francophones et Québécois de leur pratique, nous estimons alors que la théorie du *skopos* telle qu'elle est élaborée par Vermeer, Reiss et Nord doit être affinée, notamment en ce qui a trait à la vision simpliste du couple langue-culture. Les francophones d'Amérique du Nord revendiquent en effet leur américanité, définie par (Resch 1988 : 74) comme « un certain nombre de valeurs que le peuple québécois a intériorisées en fonction de son histoire, de son appartenance géographique, climatique, au continent américain. » Cette proximité avec la culture américaine – au sens continental du terme – qui implique des différences culturelles notables au sein même de la communauté francophone peut être illustrée par un passage de *Chat sauvage*, de Jacques Poulin, où le narrateur découvre la traduction française de *A Prayer for Owen Meany*, de John Irving, intitulée *Une prière pour Owen* :

Je refermai le roman, éteignis la veilleuse et me remis à la fenêtre. Le regard perdu dans la nuit, je me mis à penser aux nombreux traducteurs qui vivaient en France, de l'autre côté de l'Atlantique, et qui traduisaient des romans américains. Ils avaient toute ma sympathie, car je savais à quel point leur métier était difficile, et l'envie me vint de leur écrire une lettre.

Je voulais leur dire qu'il y avait au Québec, depuis peut-être un siècle, un grand nombre de gens qui pratiquaient le baseball et le football américain, et qu'ils le faisaient en français. Un français qui avec les années était devenu élégant et précis, grâce au travail de traduction accompli par les commentateurs sportifs de la radio et de la télé.

C'est pourquoi je leur donnais un conseil, à titre de collègue : lorsqu'ils devaient traduire un roman américain contenant des passages sur le baseball ou le football, ils avaient intérêt à consulter un des nombreux Québécois qui vivaient à Paris ou ailleurs en France. Si cette démarche ne leur convenait pas, ils n'avaient qu'à donner un coup de fil à la Délégation du Québec : même la téléphoniste était en mesure de leur indiquer les traductions exactes. Pour ma part, j'étais disposé à réviser leurs textes tout à fait gratuitement, pour être enfin débarrassé des inepties qui encombraient la version française des romans américains. (Poulin 1998 : 115-116)

5. Conclusion

L'approche interprétative est encore souvent présentée comme un antidote à l'approche comparatiste, à cause, entre autres, d'une méconnaissance de la situation propre au Canada francophone et de la position tranchée établissant une dichotomie exclusive entre langue et discours si marquée qu'elle en nie les éléments de sens contenus dans l'actualisation linguistique de celui-ci, notamment dans des paramètres comme la connotation, le niveau de langue, le mode, ou encore la variation diatopique.

Il importe de rappeler que l'approche interprétative – qui se baptise elle-même « théorie du sens », ce que, avec Delisle (1990 : 63), nous considérons comme relevant d'un usage abusif du mot « théorie » – a vu le jour à un moment opportun et que c'est fort à propos qu'elle vient contribuer à la naissance de la traductologie comme discipline autonome et contrer les limites de la traduction didactique, qu'elle accorde la primauté au sens et à l'idiomaticité, qu'elle vise en

se fondant sur l'observation des processus à l'œuvre en interprétation simultanée et qu'elle permet aux traducteurs de se libérer de la « tyrannie de la forme ». N'oublions pas néanmoins que (Darbelnet 1968 : 45) appelait lui-même de ses vœux l'affranchissement à l'égard de cette même tyrannie.

Cela étant, au-delà de cette comparaison partielle entre ces deux approches fondatrices de l'enseignement de la traduction, nous espérons surtout que la traductologie d'aujourd'hui marquera une véritable réconciliation du comparatisme, de l'interprétativisme et du fonctionnalisme, approches fondamentalement complémentaires, et permettra une définition plus englobante, plus complète de l'acte de traduire, dans laquelle les aspects linguistiques de la traduction pourront être abordés ouvertement et de façon que nous qualifierions de décomplexée, au même titre que les autres paramètres pris en compte dans l'actualisation de la finalité de la traduction. Comme on l'a vu dans les résultats du sondage que nous avons adressé aux traducteurs, les praticiens, avec le pragmatisme qui accompagne l'expérience, réalisent eux-mêmes naturellement ce syncrétisme : ainsi, chercheurs et théoriciens devraient s'inspirer plus systématiquement de cette démarche médiatrice pour rénover les fondements théoriques de la didactique de la traduction.

Références

- Blair, L. 2005. *The Anglos: the hidden face of Québec City*, vol 2. Québec : Commission de la Capitale nationale du Québec, Éditions Sylvain Harvey
- Collombat, I. 2004. « Le XXI^e siècle : l'âge de la retraduction ». *Translation Studies in the New Millenium*, 2, 1-15
- Collombat, I. 2007. « General Knowledge: a Basic Translation Problem Solving Tool ». *Translation Studies in the New Millenium*, 4, 59-66
- Collombat, I. 2009. « La didactique de l'erreur dans l'apprentissage de la traduction ». *The Journal of Specialised Translation (JoSTrans)*, 12, 37-54
- Darbelnet, J. 1968. « La traduction, voie ouverte à l'anglicisation ». *Culture vivante* 7/8, 39-45
- Delisle, J. 1990. « Le froment du sens, la paille des mots ». *Études traductologiques : en hommage à Danica Seleskovitch*, M. Lederer & D. Seleskovitch (eds.). Paris : Lettres modernes/Minard, 61-73
- Delisle, J. 2005. *L'enseignement pratique de la traduction*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa
- Ducrot, O. et J.-M. Schaeffer. 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Éditions du Seuil
- Froeliger, N. 2008. « Les traducteurs sont-ils des normopathes ? ». *Tribune internationale des langues vivantes* 45, 5-11
- Germain, C. 1993. *Évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*. Paris : Clé International
- Guidère, M. 2008. *La communication multilingue : traduction commerciale et institutionnelle*. Bruxelles : De Boeck
- Guidère, M. 2010. *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, 2^e édition. Bruxelles : De Boeck
- Irving, J. 1989. *Une prière pour Owen*. Traduit de l'américain par Michel Lebrun. Paris : Seuil
- Juhel, D. 1999. « Prolixité et qualité des traductions ». *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal* 44/2, 238-249
- Kaiser-Cooke, M. 1994. « Translatorial Expertise—A Cross-Cultural Phenomenon from an Interdisciplinary Perspective ». *Translation Studies. An Interdiscipline*. M. Snell-Horby et al. (eds.). Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 135-139
- Ladmiral, J.-R. 2004. « Dichotomies traductologiques ». *La linguistique* 1, 40, 25-50
- Larbaud, V. 1997 [1946]. *Sous l'invocation de Saint-Jérôme*. Paris : Gallimard
- Lederer, M. & D. Seleskovitch 2001. *Interpréter pour traduire*, 4^e édition revue et augmentée. Paris : Didier Érudition
- Mercier, L. 2002. « Le français, une langue qui varie selon les contextes ». *Le français, une langue à apprivoiser*. Verreault, C., L. Mercier & T. Lavoie (Eds.). Québec : Les Presses de l'Université Laval, 41-60
- Meschonnic, H. 2007. *Éthique et politique du traduire*. Paris : Verdier
- Nord, C. 1997. *Translating as a Purposeful Activity. Functionalist Approaches Explained*. Manchester : St. Jerome Publishing
- Nord, C. 2008. *La traduction : une activité ciblée. Introduction aux approches fonctionnalistes*. Traduit de l'anglais par Beverly Adab. Arras : Artois Presses Université
- Normandin, J. S. 2011. *Méthode de la lecture, lecture de la méthode : l'acte de lecture en didactique de la traduction (Canada)*. Ottawa : Université d'Ottawa [thèse de doctorat]
- Oustinoff, M. 2003. *La traduction*. Paris : Presses Universitaires de France
- Pöll, B. 2005. *Le français, langue pluricentrique ? Études sur la variation diatopique d'une langue standard*. Frankfurt am Main : Peter Lang
- Poulin, J. 1998. *Chat sauvage*. Montréal, Arles : Leméac/Actes Sud
- Resch, Y. 1988. « Dossier Québec ». *Le français d'aujourd'hui* 81, 73-88
- Reiss, K. & H. Vermeer. 1984. *Grundlegung einer allgemeinen Translationstheorie*. Tübingen : Niemeyer
- Reiss, K. 2009. *Problématiques de la traduction. Les conférences de Vienne*. Préface de Jean-René Ladmiral. Traduction et notes de Catherine A. Bocquet. Paris : Economica
- Tournier, J. & N. Tournier. 2009. *Dictionnaire de lexicologie française*. Paris : Ellipses
- Van Dyk, J. 2007. *L'intérêt de l'enseignement de la traduction à vue à des apprenants de FLE*. Pretoria : Université de Pretoria [thèse de doctorat]
- Vermeer, H. J. 1978. « Ein Rahmen für eine allgemeine Translationstheorie ». *Lebende Sprachen* 23, 99-102
- Vermeer, H. J. 1989. *Skopos und Translationsauftrag. Aufsätze*. Heidelberg : Institut für Übersetzen und Dolmetschen, Universität Heidelberg
- Vermeer, H. J. 2004. « Skopos and Commission in Translation Action ». Translated by Andrew Chesterman. *The Translation Studies Reader. Second Edition*. Edited by Lawrence Venuti. New York : Routledge, 227-238
- Vinay, J.-P. & J. Darbelnet 1977 [1958]. *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Montréal : Beauchemin
- Wilss, W. 1996. *Knowledge and Skills in Translator Behavior*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins